ASA Canal des Sieyes

De l’eau qui coule dans les veines de Digne ...

Dans le patrimoine Dignois il est bon de rappeler l’existence d’un réseau d’irrigation qui dessert le quartier des Sieyes,il reste en activité grâce à la bonne volonté et parfois l’abnégation de quelques personnes formant le bureau de l’Association du Canal des Sieyes.

Ainsi l’association et surtout son président se retrouvent souvent en première ligne pour jouer le rôle de gendarme entre riverains. L’engagement personnel des membres du bureau et de son président est à saluer, il faut savoir que sans ce volontariat l’association pourrait disparaître et mettre un terme à la vie de ce canal qui est pourtant un joyau.

Le Canal des Sieyes date de 1610, sa création est liée à l’alimentation en eau du moulin qui était situé dans l’actuelle rue du moulin.

En 1870 le seigneur de l’époque propriétaire de ce canal donna le droit

d’eau aux riverains pour le drainage des parcelles moyennant l’obligation d’entretenir ces réseaux secondaires. Cette obligation reste d’actualité pour les 675 adhérents que compte actuellement l’association, le rappel au respect de cette règle s’avère parfois difficile.

La prise d’eau sur la Bléone se situe en amont du grand pont, celle-ci reste précaire car le chenal d’amenée d’eau est constitué d’un batardeau constitué des matériaux alluvionnaires du lit de la rivière. Cette particularité est imposée par la préfecture pour que les crues de la rivière ne rencontrent pas d’obstacles et puissent balayer la digue. Un véritable mythe de Sisyphe pour reconstituer après chaque orage l’ouvrage pour lui rendre sa fonction de captage.A saluer une prouesse des Services Techniques de la ville qui mettent à chaque fois les moyens nécessaires pour rétablir le chenal.

Le circuit principal est entièrement canalisé, il va du grand pont jusqu’au garage Peugeot, soit une longueur d’environ 3000 ml pour une dénivelée entre la prise d’eau et le rejet aval sur la Bléone d’environ 30 ml. Il occupe une emprise de 3 ml de large sur l’ensemble de son parcours, cette emprise appartient à l’association, puisqu’elle en paye la taxe foncière. Le canal des Sieyes peut aussi servir de réseau pluvial pour les eaux de ruissellement en cas de forte pluie, il faut donc réagir rapidement pour fermer la vanne principale en amont.

Le canal est en fonctionnement de mai à octobre, son débit est de 200 litres/seconde ce qui représente 2 millions de m3 par saison qui passent par ses entrailles. En cas de sécheresse et étiage de la Bléone, en accord avec la DDT plusieurs décisions de restrictions sont prises par paliers : diminution du débit à 160 litres seconde-prises d’eau uniquement à certaines heures pour arrosage-fermeture complète le lundi.

Un tel trésor mérite une réflexion et des études de faisabilité.

-Trouver une solution technique pour pérenniser la prise d’eau en amont

-Stocker l’eau qui coule pendant la nuit dans un réservoir pour l’arrosage des espaces vert de la ville.

-Opportunité pour fabriquer de l’énergie par turbinage, capacité de 200 m3/seconde utilisable la nuit.

-Créer de l’énergie avec une conduite forcée qui capterait l’eau près du passage à niveau et se rejetterait dans la Bléone en empruntant l’emprise de la voie du chemin de fer des pignes....sur une dénivelée d’environ 15 ml.

-Améliorer l’esthétique des canaux secondaires pour rappeler le ruisseau de montagne.

Du rêve ?

Pompes artistiques, l’art en mouvement.

Machine hydrauliques.

A voir...

TD

💦💧🌀





